

Compte-rendu de l'Assemblée générale extraordinaire du 17 décembre 2025

Réalisation de la fusion-absorption de la société Interparfums Holding par la société Interparfums^{SA}

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société Interparfums^{SA} s'est tenue le 17 décembre 2025 à la Maison de la Chimie à Paris, sous la présidence de Monsieur Philippe Benacin, Président-Directeur Général et a approuvé l'ensemble des résolutions qui lui étaient soumises.

Les actionnaires ont approuvé dans toutes ses stipulations, le projet de fusion-absorption de la société Interparfums Holding par la société Interparfums^{SA}.

Ayant constaté le caractère définitif de la fusion-absorption et la transmission à Interparfums^{SA} de 60 564 819 actions propres, les actionnaires d'Interparfums^{SA} ont également décidé l'annulation de ces actions par réduction de capital.

A l'issue de ces opérations, le capital social est fixé à 251 385 276 € divisé en 83 795 092 actions de 3 euros de valeur nominale représentant 144 988 664 droits de vote théoriques et 144 887 957 droits de vote réels.

Cette Assemblée générale, qui a été retransmise en direct sur le site internet de la Société, sera consultable en différé sous le lien : <https://www.interparfums-finance.fr/bourse/actionnariat/#assemblee-generale>

Le texte complet des résolutions et le résultat des votes sont disponibles sur le site www.interparfums-finance.fr.



Paris le 18 décembre 2025